

LE COMITÉ DES JEUNES

La Ville de Talant a créé cette instance de représentation pour donner la parole aux jeunes Talantais.

Les jeunes volontaires pour cette aventure doivent remplir le coupon ci-joint.



A TOI D'AGIR !

Qui peut participer ?

Les jeunes Talantais de 13 à 17 ans.

Combien de temps ?

Tu peux participer pendant 2 ans maximum.

Comment fonctionne ce Comité ?

Il réunit des jeunes autour des thèmes suivants :
- la ville et les loisirs (sport, culture, équipements...)
- la vie dans la cité (environnement, apprentissage de la citoyenneté, bien-vivre ensemble...).

Pour réaliser leurs projets, les membres du Comité des jeunes sont aidés du personnel de La Turbine et ils peuvent rencontrer le Maire et les élus.

Être membre du Comité implique un investissement personnel pour mener à bien les projets du groupe.

Comment se déroulent les projets ?

Ils sont validés avec les jeunes.
Un calendrier de rencontres est établi.

Pour tout renseignement, tu peux contacter
la Turbine au 03.80.44.60.76

Coupon à
détacher

Je suis intéressé(e)

Prénom

Nom

Collège ou lycée

Classe

Je souhaite participer au Comité des jeunes. Si je suis retenu(e), je m'engage à assister aux rencontres et aux projets. En cas d'empêchement, je préviendrai.

Le Signature :

Je remets ce coupon à ma CPE du Collège ou à La Turbine directement. Je n'oublie pas de faire signer l'autorisation de participation à mes parents.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) :

Nom Prénom

Demeurant

Téléphone

Mail (communicable aux autres membres du Comité)

et agissant en qualité de père ou mère*

Autorise mon fils et/ou ma fille*

demeurant (adresse) à Talant

à être membre du Comité des jeunes de Talant et à participer aux rencontres et projets de celui-ci.

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant et qu'il est couvert par une assurance responsabilité civile.

Le Signature :

*Rayer la mention inutile